

DE
LA NÉGATION

DANS LES LANGUES ROMANES

DU MIDI ET DU NORD DE LA FRANCE.

(Deuxième article ¹.)

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA NÉGATION EN ELLE-MÊME.

CHAPITRE II.

Des locutions négatives formées à l'aide de la particule ne et d'un mot positif.

Tout en usant fréquemment des différents termes négatifs énumérés dans le précédent chapitre, nos pères ont eu quelquefois recours à un autre mode de négation, lequel consistait à joindre aux termes positifs correspondants la particule *non* ou *ne*.

Plusieurs de ces négations de seconde forme ont même servi, au moyen âge, à suppléer des mots négatifs latins (tels que *nemo*, *nihil*) qui n'avaient pas passé dans l'idiome vulgaire.

De nos jours, elles ont usurpé en grande partie la place des négations primitives. Au lieu de *negus*, *nuns*, *nesun*, *nului*, *neant*, *nonques*, nous disons aujourd'hui, *ne aucun*, *ne aucunement*, *ne pas un*, *ne personne*, *ne rien*, *ne jamais*, locutions dans lesquelles la

1. Voyez ci-dessus, p. 131.

négation est exclusivement exprimée par la particule *ne*; les mots *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais*, n'y ont d'autre sens que celui des mots latins *aliquis*, *persona*, *res*, *jam*, *magis*, dont ils sont dérivés.

Essentiellement positifs, tant par leur origine que par l'emploi qu'en a fait l'ancienne langue, la plupart de ces mots ont retenu à peu près intacte leur signification primitive : pris isolément, ils servaient, sauf quelques exceptions très-rares, à exprimer une affirmation ; accompagnés de la particule *non* ou *ne*, ils exprimaient une idée négative.

A partir du dix-septième siècle cependant, l'habitude de construire les mots *aucun*, *rien*, etc., avec une négation, les identifia peu à peu si bien avec cette dernière, qu'un certain nombre d'entre eux ont perdu en grande partie leur rôle de termes positifs, et ne paraissent plus guère dans la langue qu'accompagnés de la particule *ne* pour exprimer une négation. Bien plus, la notion de leur valeur étymologique étant ainsi complètement effacée, on finit par attribuer à ces mots, pris en eux-mêmes, une vertu négative qu'ils n'avaient pas dans l'origine. Dans beaucoup de cas, toutefois, cet abus est plutôt apparent que réel ; car il se produit le plus souvent dans des phrases elliptiques (principalement dans des réponses), et alors la particule *ne* est sous-entendue. On ne l'exprime point parce que sa présence entraînerait nécessairement celle du verbe que la rapidité du discours fait supprimer.

D'autres fois, cependant, l'ignorance de l'étymologie a fait donner, et même de très-bonne heure, à l'un ou à l'autre de ces mots, une signification négative qu'ils ont gardée. Mais ces cas sont rares ; et certainement ils n'autorisaient pas la plupart de nos grammairiens du dernier siècle et du commencement de celui-ci à considérer les mots *aucun*, *personne*, *guère*, *rien*, etc., comme synonymes de *nullus*, *nemo*, *parum*, *nihil*..., erreurs que l'étude du moyen âge a vainement tenté de redresser dans ces derniers temps, puisque l'Académie les a consacrées derechef dans la dernière édition de son Dictionnaire.

AUCUN. — *Aucun*, s'il faut en croire l'Académie, signifie *pas un*. Bien que la synonymie soit loin d'être complète, on peut à la rigueur s'y accorder, puisque *pas un*, comme on le verra plus loin, n'a d'autre sens que *un seul*. Mais je ne saurais plus partager

l'avis de l'Académie, quand elle donne, pour second équivalent d'*aucun*, l'adjectif *nul*. *Nul* n'est pas l'équivalent, mais l'opposé d'*aucun*. L'étymologie de ce dernier ne laisse pas le moindre doute à cet égard.

Il y a longtemps que les philologues sont d'accord sur ce point, qu'il faut rapporter *aucun* au latin *aliquis*. Les opinions ne se sont divisées que sur la question de savoir si *aliquis* a pu former *aucun* à lui seul, ou si ce dernier est une combinaison de deux racines latines différentes.

M. Raynouard a soutenu la première opinion. Dans son *Lexique roman* (t. II, p. 52), il fait venir l'adjectif provençal *alcun* de l'accusatif latin *aliquem*; et cette étymologie a été adoptée, sans réserve, par plusieurs de nos grammairiens les plus éminents.

L'opinion opposée, émise en premier lieu par Robert Estienne, a rallié des suffrages qui ne méritent pas moins de considération. Examinons-les l'une et l'autre.

Alcun, dit-on, a été formé d'*aliquis*, ou plutôt de l'accusatif *aliquem*. Mais, si j'en juge par la règle que pose M. Raynouard lui-même pour la formation des noms romans, *aliquem*, en passant dans la langue vulgaire, a dû perdre la consonne finale *m*, et n'a pu, par conséquent, produire autre chose que *alique*, par contraction, *alque* en français du Nord, *auque*. Et la conclusion est si évidente, qu'il suffit de tourner la page du *Lexique roman*, pour la voir justifiée par M. Raynouard lui-même, à l'article *Alque*. Or, si *aliquem* a produit en roman *alque*, il est clair qu'il n'a pu former en même temps *alcun*. L'étymologie proposée par M. Raynouard est donc insuffisante; la finale du mot lui échappe.

Cette finale *un* est-elle une simple terminaison? Il n'y aurait là rien d'impossible; mais l'explication qu'en donne Robert Estienne me paraît infiniment meilleure: « *Aulcun*, dit-il dans sa *Grammaire française*, est fait de *aliquis unus*. »

Ce qui rend cette étymologie évidente, c'est le rapprochement d'*aucun* et de *chacun*: *alque* s'est combiné en français avec *un* pour former *aucun*, comme *chasque* pour former *chacun*.

L'analogie est frappante¹. Cette sorte de pléonasme était habituelle au moyen âge.

1. Voy. à ce sujet ce que dit M. Guessard, *Bibl. de l'École des Chartes*, tom. II (2^e série), p. 303.

Lorsqu'un mot latin, par l'effet de la contraction, ne tenait plus suffisamment de place dans le discours, ou ne présentait plus un sens assez complet pour l'oreille, on le renforçait très-souvent par l'adjonction d'un autre terme, ordinairement synonyme, qui ne modifiait en rien l'idée primitive. Nous avons déjà observé ce phénomène à propos d'*o-il*, *hoc-illud*; nous le retrouverons en parlant de *ja-mais*, *jam-magis*.

L'étymologie d'*aucun* fixée, la véritable signification de ce mot ne peut rester un instant douteuse. *Aucun* est l'équivalent français de *aliquis* ou de *quisquam* latin. Robert Estienne, M. Raynouard et tous les savants qui se sont occupés de philologie romane, sont unanimes pour le reconnaître. L'Académie, avec les grammairiens de l'école du siècle dernier, persiste seule à lui attribuer une valeur négative que ce mot n'a jamais eue, et qu'on pourrait lui prêter, tout au plus, lorsqu'il sert de réponse à une phrase négative. Exemple :

Alcus homes se esforsson de viure, e fan alcunas penedensas e motas bonas obras.

(Quelques hommes s'efforcent de vivre, et font quelques pénitences et beaucoup de bonnes œuvres.)

(*Vices et Vertus*. Rayn., *Lex. rom.* II, 52.)

Si *alguns* crieve l'oïl al altre par aventure quelqe seit, si amendrad LXX solz engleis.

(*Lois de Guillaume le Conquérant*, 21. — Canciani, *Barb. leg. antiq.* IV, p. 353.)

Nous disons d'*aucuns* ouvrages, qu'ils puent à l'huyle et à la lampe, pour certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceulx où il a grande part. (MONTAIGNE, I, 10; *Du parler prompt ou tardif*.)

Penses-tu qu'*aucun* d'eux songe à nous faire mal ?

(MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, V, 2.)

Ma fille est d'une race trop pleine de vertu pour se porter jamais à faire *aucune* chose dont l'honnêteté soit blessée.

(IDEM, *George Dandin*, I, 4.)

Aucun signifie donc *quelque* ou *quelqu'un*. Il n'a point d'autre sens en français. Lorsqu'il entre dans une phrase négative, ce mot forme, à la vérité, avec la particule *ne*, une locution exprimant l'idée de *nullus*; mais la négation réside exclusivement dans *ne*, et la signification primitive de *aucun* reste intacte.

Ne... aucun, signifiant *nullus*, est, du reste, une expression

relativement moderne. C'est à peine si l'on en compte quelques exemples au treizième siècle, et cela se conçoit. Nos pères étaient en effet trop riches en adjectifs négatifs pour sentir le besoin d'une nouvelle locution de ce genre. Celle-ci cependant fit fortune avec le temps, et s'établit si bien dans la langue, qu'elle finit par se substituer à la plupart des termes synonymes qu'affectionnait le moyen âge. Mais, chose étrange, et qui explique, sans la justifier, l'erreur commise par l'Académie ! une conséquence immédiate du nouveau rôle auquel le mot *aucun* était appelé fut de lui faire perdre, du moins en grande partie, celui qu'il avait eu jusqu'alors. Ce que la faveur populaire venait de lui accorder d'une part, elle le lui retirait de l'autre. *Nuns*, *nesun*, en vieillissant, lui avaient cédé leur place dans des tournures négatives ; à son tour, *aucun* passa à l'état d'archaïsme dans une foule de phrases positives. Ainsi, à partir du dix-septième siècle, il ne figure plus d'une manière absolue, pour dire *quisquam*, comme il faisait au moyen âge : « *S'auchuns* velt oir ou savoir la vie Mahomet... » (Rom. de Mahomet, XI.) On l'a remplacé, dans cette acception, par un synonyme, *quelqu'un*, ou bien, en cas de répétition, par *l'un l'autre*. L'Académie, à la vérité, autorise encore la locution, *Aucuns* ou *d'aucuns* croiront..., etc. ; mais seulement « dans le style naïf ou badin. » Peut-être l'Académie aurait-elle rencontré plus juste en disant, dans le langage populaire. Le peuple, dont les habitudes sont moins soumises aux caprices de la mode, a, en effet, longtemps retenu cette expression. Et Molière, soigneux de reproduire la vérité jusque dans ses moindres détails, n'a pas manqué de la mettre dans la bouche d'une servante :

Il y en a *d'aucunes* qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents. (Le Malade imaginaire, II, 7.)

Cet archaïsme se trouve encore quelquefois au dix-huitième siècle dans les ouvrages de nos conteurs en vers. Mais là, il n'est plus le signe d'aucune habitude du langage ; c'est une réminiscence, un pastiche de Marot, et rien de plus. Comme adjectif, *aucun* est remplacé la plupart du temps, dans la langue moderne, par *quelque*, ou par l'adjectif *certain* pris dans un sens analogue. Nous ne disons plus avec Montaigne ou Amyot : *Aulcunes* fois, *aulcunes* personnes ont dit ; mais, *Quelquefois*, *quelques* person-

nes, ou *certaines* personnes ont dit. La forme adverbiale *aucunement*, que Corneille employait encore pour signifier *aliquantum* ou *aliquando*, disparaît après lui des phrases positives, ou est obligée, pour se maintenir, de se réfugier dans la langue technique. Ainsi le parlement de Paris avait retenu, jusqu'en 1789, dans le prononcé de ses arrêts, l'adverbe *aucunement*, pour signifier, *en quelque sorte, par certaines considérations* : « La cour, ayant *aucunement* égard à la requête de N^{***}, prononce.... »

Mais les modifications successives qu'a subies en français l'emploi d'*aucun* n'altèrent en rien, je le répète, la signification primitive de ce mot. *Aucun* est un positif comme *aliquis* en latin. Pour qu'il exprime l'idée de *nullus*, il faut que la négation soit exprimée, ou du moins sous-entendue, ainsi que cela arrive quelquefois dans des réponses elliptiques. Par exemple :

Moi, me moquer ! en *aucune* façon.

(MOLIÈRE, *George Dandin*, II, 3.)

Quoi, vous la soutenez ? — En *aucune* façon.

(IDEM, *les Femmes savantes*, II, 6.)

La négation n'est pas formellement exprimée dans ces phrases, j'en conviens ; mais en suit-il qu'*aucun* la contienne ? Nullement. Le verbe de la proposition n'est pas exprimé davantage, et cependant personne n'ira soutenir qu'*aucun* en tient lieu. Ici, et dans une foule de cas semblables, la négation est renfermée dans l'ellipse, sans laquelle il est impossible d'analyser la phrase ni même la pensée : Je *ne* me moque en *aucune* façon. Je *ne* la soutiens en *aucune* façon. La vivacité du dialogue fait que l'on court aux derniers mots ; mais, grammaticalement, les premiers sont toujours supposés, et l'auditeur les supplée d'instinct.

PERSONNE. — Le substantif *nemo* n'ayant point passé dans l'idiome vulgaire, différentes périphrases ont servi à le remplacer au moyen âge. La plus simple consistait à joindre une négative au substantif simple *homo*.

Et dit Bernars : Passez tot à loisir,
Ne doutez *hom* tant com je soie vis.

(*Garin le Loherain*, II, p. 52.)

N'ait avoc lui ne ione ne chanu,
Car tuit si *hom* l'ont par le bois perdu :
Ne seit *nus hom* ke il soit devenu.

(*Gerars de Viane*, v. 3519.)

— Très-souvent le substantif *homme* se trouve escorté d'un complément qui en détermine l'étendue et sert ainsi à exprimer d'une manière plus énergique l'idée abstraite de *nemo* : par exemple, en provençal : *home del mon*, *home nat* ou, en spécifiant encore l'idée, *home de maire nat*; en français : *hom de char*, *hom vis*, *hom del mont*, *hom né*, etc. ¹.

E non envei el mon nulh home nat.

(GUILLAUME ADHÉMAR, *Non pot esser.*)

E venc mot isarnidamen,
C'anc mais *home de maire nat*,
Non cre, visses miels faisonat.

(*Roman de Jaufre.* — RAYN., *Lex. rom.*, p. 54.)

Se nos linages estoit ensemble mis,
Nuns hons de char ne nous pouroit sofrir.

(*Garin le Loherain*, II, p. 12.)

Sachiés, s'il fust retournés,
Ne l'en portast garentie
Hons qui fust de mere nés
Qu'il ne fust deshiredés.

(HUES DE LA FERTÉ. — Rom. fr., p. 187.)

Le substantif féminin *onna* et autres ne tardèrent pas à entrer dans des locutions négatives du même genre (*neguna donna del mon*, *neguna que sia nada*, etc.), auxquelles se joignirent bientôt, avec l'acception du neutre latin, *re nascut*, *res que sia nada*; en français, *riens née*, *riens qui vive*, etc.

Une autre périphrase, que nous employons encore journellement, se formait à l'aide du substantif *anima*, *âme*; ainsi que le constate, pour le provençal, ce passage des Leys d'Amors : *Ditz hom tot jorn : No y a arma, o no y vi arma.* »

Les exemples suivants prouvent qu'elle n'était pas moins familière à la langue du Nord :

Alez fumes as loges as Syriens, et n'i truvames *aneme*.

(*Rois*, p. 372.)

1. Ces locutions composées ne sont pas complètement étrangères à la langue latine. Témoin l'adjectif *natus* qui très-souvent accompagnait d'une manière explicite *homo* et même *nemo* :

« Liber si sim, meo periculo vivam, nunc vivo tuo.

De casina certum est concedere homini nato *nemini*. »

PLAUTE, Cas. II, 4, 14.

« *Nemo natus in ædibus servat.* »

Id., Most. II, 2, 21.

Parmi la fenestre se muce,
Renart ne voit ame dedenz,
Il joint les piez si saillit enz.

(*Roman de Renart*, v. 12008.)

Enfin le substantif féminin *persona*, détourné de son sens primitif et devenu au moyen âge synonyme de *homo*, a servi, comme ce dernier et comme *anima*, à exprimer l'idée de *nemo*, dans une phrase négative.

Mas onc non vist menar son par dol a *persona*.

(Mais onques vous ne vîtes mener à personne un deuil égal au sien.)

(*Vie de saint Honorat*.)

Si que onc jorn no fon *persona* a cui ela parles ni demandes de lui.

(De sorte que jamais ne fut personne à qui elle parlât ni s'informat de lui.)

(*Vie de Pons de Capdueil*.)

Cette tournure se rencontre assez rarement dans la langue du Nord. Les trouvères lui préfèrent, en général, les locutions formées à l'aide du mot *homme*, ou les adjectifs *nul*, *nuns*, employés substantivement.

Dans la langue moderne, au contraire, *personne* est d'un usage habituel, soit comme synonyme de *homme*, pris dans son acception la plus étendue, soit, avec une négation, pour exprimer l'absence de tout individu. Il est à remarquer que dans ce dernier cas, où son sens n'est ni moins vague ni moins abstrait que celui de *nemo*, le substantif *personne* a changé de genre et est devenu masculin. Ainsi l'on dit : « *Personne n'est venu*, » et non pas, « *Personne n'est venue*. »

Cette modification purement grammaticale n'influe en rien sur la signification primitive de *personne*, qui n'a jamais voulu dire *nemo*, ni « ce que les vieux Gaulois disaient *nully*, c'est-à-dire *nulle personne*, *ny homme ni femme*, » ainsi que le prétend Vaugelas. Pris en lui-même, il ne peut avoir, et il n'a jamais d'autre sens que celui d'une personne, un individu : ce qui le prouve, c'est que, pour avoir le sens de *nully*, il lui faut toujours l'appui d'une véritable négation. Je prends une phrase au hasard :

Mais enfin elle est capricieuse autant que *personne* du monde.

(MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, III, 9.)

c'est-à-dire autant qu'une *personne* du monde, et non pas *nulle*

personne, qui formerait un contre-sens. De même dans les phrases qui suivent :

Rentrons ici; nous serons beaucoup mieux. Il n'y a plus autour de nous *personne* de suspect, et nous pouvons parler librement.

(MOLIÈRE, *l'Avare*, IV, 1.)

On m'a chargé de prendre garde que *personne* ne me vît. . . .

(*George Dandin*, I, 2.)

la négation réside tout entière dans *ne*, et *personne*, comme dans l'exemple précédent, n'a d'autre signification que *une personne* ou *quelque personne*. Ainsi qu'on l'a très-bien fait observer, ce mot pourrait être remplacé par un terme synonyme, par exemple, par *âme qui vive*. Prétendra-t-on que le substantif *âme* soit une négation ?

Il est vrai que le mot *personne* se trouve quelquefois employé tout seul dans des phrases elliptiques dont le sens est évidemment négatif.

Qui va là ? — *Personne*. (MOLIÈRE, *George Dandin*, III, 3.)

Et *personne*, Monsieur, qui se veuille bouger
Pour retenir des gens qui se vont égorger.

(*Dépit amoureux*, V, 6.)

J'ai dit, à propos d'*aucun*, que dans ce cas la particule *ne* est sous-entendue, aussi bien que le verbe de la phrase, supprimé pour la rapidité du discours. Elle reparait instantanément, dès que la pensée est rétablie dans son entier : *Personne ne* va là. — Et il n'y a *personne* qui se veuille bouger....

RIEN. — *Nihil* ne s'est pas plus conservé, au moyen âge, que *nemo*. Nos pères avaient, pour exprimer l'absence de toute chose, soit le substantif équivalent *néant*, soit la périphrase *ne rien*.

Il est superflu aujourd'hui de s'appesantir sur l'origine du mot *rien*. Depuis Robert Estienne, il n'est pas un grammairien qui n'ait dérivé ce mot du substantif latin *res*, ou plutôt de la forme régime *rem*, qui l'a emporté dans l'usage sur la forme du nominatif. « *Rien*, de *rem*, acc. de *res*, dit Ménage. *Non habeo*

rem, je n'ai rien. *Non facit rem*, il ne fait rien. On y a ajouté un *i*, comme en *miel*, de *mel*, et en *fel*, de *fel*. » (*Dict. étym.*) Le provençal, toutefois, avait conservé les deux formes, *res* pour le nominatif, *ren* pour les cas régimes.

Dans l'ancienne langue, *res* ou *rien* était donc un substantif féminin, aussi bien que *res*, en latin, et ayant la même signification. Il se construisait avec l'article, prenait le pluriel et se gouvernait, en général, comme les autres substantifs de la langue. Sans article, il exprimait l'idée vague et générale d'*aliquid*. A l'exemple d'*aucun* et de *personne*, il conservait ce sens, même dans des tournures négatives, que la négation fût, ou non, formellement exprimée.

Dans une multitude d'exemples que je pourrais alléguer, *rien* a conservé intacte sa valeur primitive. Mais, il faut bien le reconnaître, la règle n'est pas sans exception. Ce que l'usage n'a pu faire pour *aucun* et *personne*, qui sont toujours restés positifs, il l'a fait, et même d'assez bonne heure, pour *rien*, auquel il a transmis la vertu négative contenue dans la particule *ne*. M. Guessard a déjà signalé, d'après Estienne Pasquier, un passage du *Roman de la Rose* où ce mot est pris incontestablement dans le sens de *néant*¹. Le poète introduit Genius devant la création du monde :

Car de *rien* fait-il tout saillir,
Lui qui a rien ne peut faillir.

Cet exemple est décisif et suffit pour se convaincre qu'au

1. Voy. *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. II (2^e série), p. 345.

Remarquons que, dans la langue actuelle, *rien* a perdu les marques distinctives du substantif. Il ne prend plus l'article et ne se met plus au pluriel, au moins dans le sens qu'il avait autrefois. Pour signifier un objet déterminé, nous l'avons remplacé par le mot *chose*, du latin *causa*, que le moyen âge a détourné de bonne heure de son acception primitive, pour en faire un synonyme de *res*. Au lieu de, *une riens, la riens que je désire*, nous disons, *une chose, la chose que je désire*. Pris dans son sens positif, *rien* est donc aujourd'hui, comme parfois au moyen âge, l'équivalent d'*aliquid*. Comme tel il a changé de genre et est devenu masculin, à l'exemple de la plupart des neutres latins.

- « Est-il *rien* d'amoureux comme vos chansonnettes !
- Peut-on *rien* voir d'égal aux sonnets que vous faites ?
- *Rien* qui soit plus charmant que vos petits rondeaux ?
- *Rien* de si plein d'esprit que tous vos madrigaux ? »

(MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, III, 5.)

moyen âge *rien* avait, par lui-même, une double valeur, l'une positive, l'autre négative.

Il a conservé l'une et l'autre dans la langue moderne. *Rien* signifie aujourd'hui *quelque chose* ou, précédé de la particule *ne*, *nulle chose*. Mais on ne peut se dissimuler qu'il a parfois ce dernier sens, même lorsque la négation n'est pas exprimée, ni sous-entendue, comme elle peut l'être dans une phrase elliptique.

Si nos grammairiens avaient pu conserver quelques doutes à cet égard, leurs scrupules ont été victorieusement levés par M. Guessard, dans l'article que j'ai déjà eu l'occasion de citer. La discussion s'y appuie sur des textes nombreux et irrécusables. J'y renvoie le lecteur patient qui aurait consenti à me suivre jusqu'ici dans l'examen de ces arides questions. Si, d'ailleurs, il était besoin de nouveaux exemples, nos auteurs classiques en sont pleins ; il ne coûte que la peine de les recueillir :

A l'exemple du ciel j'ai fait beaucoup de *rien*.

(CORNEILLE, *Don Sanche*, V, 5.)

Pour moi, je vais faire semblant de *rien*.

(MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 2.)

Les père et mère ont pour objet le bien ;
Tout le surplus, ils le comptent pour *rien*.

(LA FONTAINE, *Contes*, II, 8.)

Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Et, comme un gras chanoine, à mon aise et content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à *rien* faire.

(BOILEAU, *Satire II*.)

... Laissez faire, ils ne sont pas au bout.

J'y vendrai ma chemise : et je veux *rien* ou tout.

(RACINE, *les Plaideurs*, I, 7.)

La valeur négative attribuée à *rien*, dans ces passages, fait violence à l'histoire et à la logique ; personne ne le conteste. Mais si l'usurpation est flagrante, on ne peut nier que la prescription lui soit acquise, puisque l'exemple cité par Pasquier nous montre déjà *rien* pris, au treizième siècle, comme synonyme de *néant*. Et remarquez qu'à l'époque où le *Roman de la Rose* a été composé, cette façon de parler était beaucoup plus difficile à justifier qu'aujourd'hui. Non-seulement le substantif *rien* por-

tait encore des traces évidentes de son origine, ce qui eût dû le mettre à l'abri d'une pareille métamorphose ; mais le rôle que jouait *néant* dans la langue, étant bien moins restreint qu'il l'est de nos jours, on ne devait guère sentir le besoin d'un nouvel équivalent de *nihil*. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Nous avons considérablement réduit l'emploi de *néant*. S'il ne restait la ressource d'employer *rien* dans le même sens, nous pourrions maintes fois nous trouver dans l'impossibilité d'exprimer l'idée de *nihil*, à moins de recourir à une périphrase et d'embarrasser le discours d'une foule de mots inutiles. Mais, franchement, croit-on que la langue ait beaucoup à gagner à être chargée de telles entraves, et ne serait-ce pas payer trop cher l'avantage de parler selon l'étymologie ? Peut-être m'objectera-t-on qu'il eût mieux valu conserver à *néant* le rôle qu'il avait au moyen âge et épargner un solécisme à la langue. Sans contredit ; mais essayez de réformer un abus qui compte six siècles d'existence, et que la plume de Molière et de Racine a consacré !

Un fait qui du reste prouve, mieux que tout autre argument, la valeur réellement négative de *rien*, c'est que ce mot, précédé de l'adjectif indéfini *un*, a pu former un nouveau substantif, synonyme de *néant*, ou, avec une légère extension de sens, de chose infiniment petite, de bagatelle. Témoin la définition plaisante que Sosie donne du mot *rien*, quand il essaye de calmer la jalousie de son amoureuse moitié :

Mon Dieu, qu'as-tu ? toujours on te voit en courroux,
Et sur *rien* tu te formalises.
— Qu'appelles-tu sur *rien* ? dis ! — J'appelle sur *rien*
Ce qui sur *rien* s'appelle, en vers ainsi qu'en prose ;
Et *rien*, comme tu le sais bien,
Veut dire *rien* ou *peu de chose*.

(MOLIÈRE, *Amphitryon*, II, 3.)

Les exemples suivants démontrent la justesse des opinions philologiques de Sosie :

Souvent mon Isabelle
Et cette Béatrix ont ensemble querelle :
Tantôt c'est pour un mot de travers répondu,
Pour un miroir cassé, pour du blanc répandu ;
Souvent aussi ce n'est que pour une vétille,
C'est-à-dire, pour *rien*

(SCARRON, *Jodelet*, II, 4.)

Toi, dont la Providence en merveilles profonde
Planta dessus un *rien* les fondements du monde...

(RÉGNIER, *commencement d'un Poème sacré.*)

Je suis dans la misère, et tu n'as point de bien;
Un *rien* s'ajuste mal avec un autre *rien*.

(CORNEILLE, *l'Illusion comique*, III, 5.)

— Je tremble, et mon amour extrême
D'un *rien* se fait un crime envers celle que j'aime.
— Si ce parfait amour, que vous prouvez si bien,
Se fait vers votre objet un grand crime de *rien*,
Ce que son cœur pour vous sent de feux légitimes,
En revanche, lui fait un *rien* de tous vos crimes.

(MOLIÈRE, *les Fâcheux*, I, 1.)

En résumé, je conclurai; avec M. Guessard, que, dans l'origine, *rien* a une valeur positive, qu'il conserve encore dans la plupart des cas; mais que, de très-bonne heure aussi, ceux-là même qui employaient *rien* comme substantif féminin, ont attribué à ce mot, pris en lui-même, une vertu négative qu'on ne saurait plus aujourd'hui contester.

GUÈRE. — Est-il nécessaire, après Robert Estienne (*Gramm. fr.*, p. 87), après l'auteur de la nouvelle édition du Dictionnaire étymologique de Ménage (au mot *Guère*), après M. Raynouard (*Lex. rom.*, *ibid.*, et *Gramm. rom.*, p. 429), après M. Ampère (*Hist. de la formation de la langue fr.*, p. 276) et tant d'autres savants qui ont parlé de *guère*, d'insister sur ce point que *guère* est un terme affirmatif et qu'il signifie *res magna, grand'chose, beaucoup*?

L'habitude qu'à la langue moderne de n'employer ce mot qu'avec une négation, lui a fait attribuer, il est vrai, généralement le sens de *peu*; mais si la véritable signification de *guère* pouvait encore faire l'objet du moindre doute, il suffirait, pour l'établir, de citer quelques exemples tirés de la langue du moyen âge, et dans lesquels il est employé sans négation, avec un sens positif.

S'ilh m'ames re, pensatz s'ieu l'ames *gaire*.

(Si elle m'aimât un peu, pensez si je l'aimasse beaucoup.)

(GUILL. DE S.-DIDIER, *El mon non.*)

Raison ne m'esmovra james

A chose qui contre vous aille,

II. (*Troisième série.*)

30

Ne contre autre qui *gaires* vaille.

(*Roman de la Rose*, v. 10389.)

S'en voil encor faire ung sermon ;
Car de tout mon pooir sui preste
D'acomplir ta bonne requeste ;
Mais ne sai s'il te vaudra *guieres*.

(*Roman de la Rose*, v. 4695.)

Bon est d'enpranre à faire
Dont l'en puet à chief traire ,
Ce dist Salemons ;
Qui pechié charge *gaire*
Tuit bien li sont contraire ,
Marcol lui respond.

(*Dialogue de Marcol et de Salomon*.)

M. Paulin Paris a déjà signalé dans une note ces deux vers du roman de Garin le Loherain (t. I, p. 68) :

Diex, dist chacuns, quel baron aura ci !
Se il vit *gueres*, mort sunt si anemi.

Voici d'autres exemples, dans lesquels la véritable signification de *guère* n'est pas moins clairement indiquée, malgré la présence de la négation :

Que scienza no pretz *gaire* (non *magni æstimo*),
S'al ops no la rey valer.

(PIERRE D'AUVERGNE, *Gent es*.)

Promesse sans don ne vaut *gaires*.

(*Roman de la Rose*, v. 4107.)

c'est-à-dire : je n'estime BEAUCOUP ; promesse sans don ne vaut GRAND'CHOSE. Cela saute aux yeux.

Mais si la signification de *guère* ne fait plus question pour personne, les grammairiens sont loin de s'entendre aussi bien sur l'origine de ce mot.

Ménage, dans ses *Observations sur la langue française*, I, chap. 37, ne craint pas d'affirmer qu'il « a esté fait d'*avare*, comme l'italien *guari*, d'*avarius*. *Avare*, *vare*, *guare*, *guere*. *Avarius*, *varius*, *vari*, *guari*. Le premier a s'est perdu comme en l'italien *vena*, d'*avena*, etc. *Avare* est le contraire de *largiter*, qui se prend souvent, ainsi que le français *largement*, pour *abondamment*, qui est aussi le contraire de *guere* ».

Dans son Dictionnaire étymologique, Ménage se ravise toutefois, et après avoir rapporté les hypothèses des grammairiens qui l'ont précédé, il ajoute : « Toutes ces étymologies ne me plaisent point. Et la mienne me plaît moins que les autres, » aveu d'une modestie à laquelle on n'est guère accoutumé de la part de Ménage, mais qui ne saurait certainement être mieux placée.

Il a été relevé par le dernier éditeur du Dictionnaire étymologique en ces termes : « Ce n'est pas sans raison que M. Ménage désapprouve toutes les étymologies qu'il rapporte de ce mot : elles me paraissent toutes également mauvaises... Je crois qu'il est très-difficile, ou plutôt qu'il est impossible de trouver dans le grec ou le latin la véritable origine de ces deux mots (*guère* et *guari*). Voyons donc si l'on ne pourrait point la découvrir ailleurs. La langue teutonique nous fournit le mot *gar*, qui est un adverbe augmentatif, et qui signifie *beaucoup, fort, extrêmement*; c'est-à-dire précisément la même chose que *guère* et *guari*. D'ailleurs, la convenance du son et des lettres est aussi entière qu'on peut la souhaiter. Ainsi je crois que c'est de l'adverbe teutonique que les deux autres ont été formés¹... »

Cette opinion est complètement partagée par A. W. de Schlegel, dans ses *Observations sur la langue et la littérature provençales*, p. 115, et par M. Ampère (*Formation de la langue fr.*, p. 276). M. Raynouard la cite (*Gramm. rom.*, p. 370), tout en se demandant si *gair* n'a pas pu être formé par euphonie de *granre*, *ganre*, que l'on trouve dans les écrits en langue romane. Dans son *Lexique*, il paraît s'être décidé en faveur de cette dernière étymologie, puisque le mot *gair* y figure parmi les dérivés de *res*.

Quel que soit le respect qu'inspire toujours une opinion émise par M. Raynouard, il m'est impossible de partager son avis sur ce qui concerne l'origine de *gair*. D'abord, les textes ne nous montrent nulle part que la forme *granre* ou *ganre* soit plus ancienne que la forme *gair*. Si l'on prétendait, d'ailleurs, que cet adoucissement remonte à une époque antérieure à celle où nous pouvons constater l'existence simultanée de ces deux mots, comment expliquer alors la persistance de *granre* dans la langue,

1. Dict. étymol. de Ménage, nouvelle édit., par A. F. Jault. Paris, 1750. 2 vol. in-fol. (Note de l'éditeur au mot *Guère*.)

lorsque nous voyons, partout où un pareil adoucissement a réellement eu lieu, la forme euphonique usurper la place de la forme primitive, comme a fait, par exemple, *eis* pour l'antique *eps*? Or, ce n'est pas le cas ici : la locution *granre* et le mot *gaire* ont continué pendant tout le moyen âge à être employés simultanément pour exprimer l'idée de *res magna*. En second lieu, si *gaire* avait été formé de *granre*, il faudrait supposer de deux choses l'une : ou que le vieux français possédait une locution analogue d'où serait venu *guère*, locution qu'on ne trouve nulle part ; ou que *gaire* a passé postérieurement dans la langue du Nord, où il est devenu *guère* ; ce qu'il est impossible de prouver.

Tenons-nous-en donc à l'étymologie de *gar*, et disons que c'est un des rares vestiges qui prouvent l'influence exercée dans une certaine mesure par les langues germaniques sur notre idiome national.

JAMAIS. — Considéré dans son étymologie et dans son emploi, ce mot n'est pas moins affirmatif que les précédents.

L'étymologie de *jamais* est clairement indiquée par la manière dont ce mot s'écrivait souvent au moyen âge. Les anciens textes, tant provençaux que français, nous le montrent, en effet, tantôt écrit en un seul mot, tantôt séparé en deux parties distinctes *ja, mais*, entre lesquelles vient parfois se placer un membre de phrase entier.

Ja non parlerai mais.

(Je n'en parlerai jamais.)

(PIERRE DE BUSSIGNAC, *Sirventes*.)

Jà n'aurès mais un si loial ami,

Ne jamès jour ne pourrez recouvrer.

(*Chansons du Roy de Navarre*, 30.)

Ja en ma vie

Ne verrai *mais* si bele chose.

(BARBAZAN, *Fabl. et Cont.*, II, p. 434.)

Ces deux racines se rencontrent aussi très-souvent isolées l'une de l'autre. *Jà* est évidemment le même mot que le *jam* des Romains, qu'une prononciation plus serrée a fini par priver de la consonne finale.

Or, *jam* n'a jamais eu, que je sache, une valeur négative en

latin. Il est vrai que le moyen âge a beaucoup élargi sa signification : ainsi il s'appliquait également dans les langues romanes au présent, au passé et au temps à venir, conservant tantôt son sens primitif, tantôt exprimant l'idée plus vague de *unquam* ou de *aliquando*. Mais jamais il n'a changé d'acception au point de perdre sa vertu affirmative et d'acquérir une valeur directement contraire à celle qu'il avait dans l'origine.

Jà ne paraît plus dans la langue actuelle sous sa forme simple ; mais il est resté dans plusieurs de ses composés : *déjà* (de *jam*), *jadis* (*jam dies*) et *jamais*, qui servent aujourd'hui à exprimer les principales nuances de sens que *jam* résumait au moyen âge. On les retrouvera avec les autres dans les exemples suivants :

Jam-dèjà : *Ja m vai revenen*
D'un dol e d'un' ira
Mos cors

(Déjà mon cœur me va revenant d'une douleur et d'une tristesse.)

(GIRAUD DE BORNEIL, *Ja m vai*.)

Returnum ; par aventure, mis peres ad *ja* les adnes mis à nunchaleir, •
pur nus est curius. (Rois, p. 29.)

Au siècle dernier, Berquin a encore employé avec grâce cette forme archaïque :

Jà brunissait l'automne.

Jam-bientôt :

Jà s'en ralast chascuns en son pais
Moult volentiers veoir femes et fis.

(Garin le Loherain, II, p. 45.)

Unquam, *aliquando* :

Aisi *ja* l'en penra merces.

(Ainsi quelque jour lui en prendra pitié.)

(HAMEUS DE LA BROQUERIE, *Quan reverdeion*.)

Ja Dieu ne plaise qui en la crois fu mis,
Que *jà* por aus laisse mon droit chemin.

(Garin le Loherain, II, p. 80.)

Remarquons, en passant, que les langues romanes avaient deux mots pour exprimer l'idée de *aliquando*, *jà* dérivé de *jam*, et *onc* ou *onca*, en français *ainc*, *onques*, formé de *unquam*. Mais quoique *onc* et *jà* signifient l'un et l'autre *aliquando*, il existe

cependant entre eux une distinction importante. Ainsi, *onc* n'est guère employé que pour les temps passés (*quondam*); *jà* ne l'est ordinairement que pour les temps futurs (*in posterum*). (*Gram. rom.*, p. 377.)

E ja non er, ni onc no fo
Bona dona senes merce.

(Et jamais ne sera, ni onques ne fut bonne dame sans pitié.)

(GIRAUD LE ROUX, *Auiatz la.*)

Il y a pourtant des exemples de *jà* employé avec le passé, dans le sens de *quondam* :

E ai ja vist per avol drut
A domna marit desamar.

(Et j'ai vu autrefois dame désaimer son mari pour un vil galant.)

(GUILLAUME ADHÉMAR, *Ieu ai jà.*)

Une dernière acception de *jam*, qui intéresse directement mon sujet, est celle qu'il a, par exemple, dans ce passage :

Ils viennent pour jouer, mais ils ne joueront *ja*!

(POISSON, *Comédie des Femmes coquettes*, cité par M. Raynouard, *Lex. rom.*),

où il est joint à la négation d'une manière purement explétive, pour fortifier l'expression de la pensée, mais sans y ajouter aucune idée nouvelle. *Rien* jouait quelquefois le même rôle, au moyen âge, et nous verrons plus tard, en traitant des suppléments de la négation, toute une série de substantifs employés de cette manière par les langues romanes. Plusieurs d'entre eux, comme *pas*, *point*, etc., sont restés dans la langue, et sont devenus aujourd'hui des auxiliaires presque indispensables à l'expression de la négation. *Jà* a été moins heureux. Il est vrai que Philippe Desportes disait encore, en 1600, en parlant d'une maîtresse :

Ja n'est besoin que vous montez aux cieus,
Car vos beautez contraindront bien les dieux
Pour vostre amour de descendre en la terre.

Mais déjà en 1607, Malherbe a mis en marge la note suivante : « *Jà* est un mot vieux et qui ne s'use qu'entre les paisans, ainsi que le mot *ard* pour *brule*, qui suit deux lignes après. » Malherbe critiquait Desportes sur ce mot *jà* ; on l'aurait critiqué quelque

temps après sur le mot *user*, dont il se sert : qui ne *s'use* qu'entre les paisans. »

Quant au mot *mais*, deuxième élément de *jamais*, il vient par contradiction de *magis*, et signifiait, comme ce dernier, *plus, davantage* :

Ela daria lur en aitant com altre, e *mais*.

(Elle leur en donnerait autant qu'un autre et plus.)

(Titre de 1168. Rayn., *Troub.* II.)

Saül enquist de nostre Seigneur s'il dust pursievre *mais* les Philistins.

(*Rois*, p. 250.)

Si furent si durement aquis et confondu de batailles et de continueux assaulz, que il ne pooient *mais* la cité deffendre.

(*Chron. de S. Denis; Hist. de la Fr.*, III, p. 201.)

Il avoit tout despenda le sien, et n'avoit *mais* de quoy vivre.

(1426. Arch. nat., sect. hist., J. 173, p. 534.)

Villon a encore dit dans son grand testament :

C'est sen parler ne moins ne *mais*...

C'est-à-dire, ne moins ne *plus*; Marot l'a remarqué.

Il n'est guère resté dans la langue actuelle d'autres traces de cette acception primitive de *mais*, que la locution : *Je n'en peux mais* (je n'en puis davantage.)

Comme adverbe de quantité, *mais* prenait, au moyen âge, les signes de comparaison *que* et *de* :

Mas vueilh murir *que* vivre desonratz.

(J'aime plutôt mourir que vivre déshonoré.)

(BLACASSET, *Guerra mi play.*)

Qui est nuls ki puist faire nat concivement d'orde semence, *mais ke* tu, Sires, ki sols est conceuz senz tot malvaix et senz tot tachqus deleit?

(*Serm. de S. Bernard*, Bibl. nat., Feuillants, n. 9, fol. 53¹.)

Quelquefois le signe de comparaison *que* ou *de* est sous-entendu, et alors *mais*, tout seul, a le sens de *hormis, excepté* :

No faitz *mais* gabar et rire,

Dona, quan ren vos deman.

(Vous ne faites que railler et rire, dame, quand je vous demande quelque chose.)

(BERN. DE VENTADOUR, *Amors e que.*)

1. Voy. encore fol. 123. — JOINVILLE, éd. du Cange, pag. 14, 177. — Beauvernois, ch. 5, 7, etc.

Jo duil sur tei, chier frere Jonathas, bels e amiables, que jo amoue si
cume la mère sun fiz qui n'ad *mais* un. (Rois, p. 123.)

Mais n'était pas seulement adverbe de quantité, au moyen âge ; il était aussi, comme aujourd'hui, conjonction, et répondait alors au latin *sed*. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le prouver par des exemples.

Cette seconde acception de *mais*, dont il est difficile au premier coup d'œil de deviner l'origine, s'explique cependant très-naturellement par le sens que *magis* avait parfois en latin. Ainsi, quand Virgile dit, dans sa première églogue :

Non equidem invideo ; miror *magis*

ces mots « *miror magis* », j'admire plutôt, ne signifient pas autre chose que *immo miror*, ou *sed miror*, mais j'admire, ainsi qu'on l'a déjà souvent fait remarquer. De même, *magis* n'a point d'autre signification dans ce vers de Properce (II, 2) :

Quem non lucra, *magis* Pero formosa coegit,

ni l'adverbe *mais*, dans ce passage de Garin le Loherain (I, p. 61) :

Lairons du Roi, dirons *mes* de Hervi.

Maintenant que nous sommes fixés sur l'origine de la valeur des deux éléments qui ont servi à composer le mot *jamais*, il devient presque inutile d'insister sur la véritable signification de ce dernier. Elle est évidente : en se combinant avec *jam*, *mais* n'a servi qu'à fortifier l'idée exprimée par ce mot, de même qu'il s'est joint à d'autres adverbes, tels que *onc*, *huel*, *hogan*, etc., pour les renforcer. *Ja-mais* n'est donc, au fond, qu'un augmentatif de *jà*, et exprimant comme lui, mais avec plus d'énergie, l'idée de *unquam* ou d'*aliquando*, ainsi que le prouvent les exemples suivants :

Auiatz la derreira chanso

Que *jamais* auziretz de me.

(Écoutez la dernière chanson que jamais vous entendrez de moi.)

(GIRAUD LE ROUX, *Auiatz*.)

C'est encore le sens qu'il a aujourd'hui :

Tétiugué ! c'est le plus honnête homme que vous ayez *jamais* vu.

(MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 2.)

Comme si j'étais femme à violer la foi que j'ai donnée à un mari, et m'éloigner *jamais* de la vertu que mes parents m'ont enseignée?

(MOLIÈRE, *George Dandin*, II, 10.)

Accompagné d'une négation, *jamais* devient l'équivalent de *nunquam* :

E *jamais* no veirai, so cre,
Mon seigner lo rei, ni el me.

(Et, crois-moi, jamais je ne verrai mon seigneur le roi, ni lui moi.)

(*Roman de Jaufre.*)

Bien fait murer la crote et si emplir,
Jamais Bernars ne s'en porra issir.

(*Garin le Loherain*, II, p. 59.)

Mais c'est à tort qu'on a attribué à ce mot, pris en lui-même, une valeur négative qu'il n'a jamais eue. Il est vrai qu'à l'exemple d'*aucun*, de *personne*, de *rien*, etc., on l'emploie quelquefois dans des phrases elliptiques, avec le sens de *nunquam*, quoique la négation ne soit pas formellement exprimée.

Son style est toujours ingénieux, *jamais* recherché.

Avez-vous été à Rome? — *Jamais.* (*Dict. de l'Acad.*)

Mais elle est dans l'ellipse. Ainsi, dans le second exemple, *jamais* est au lieu de *je n'y ai jamais été*; mais il ne s'ensuit pas que le mot *jamais* exprime par lui-même la négation, pas plus qu'il n'exprime l'idée du verbe *j'ai été*, ni celle de *Rome*.

TOUT (DU TOUT). — Pris substantivement, le mot *tout* a donné naissance, au moyen âge, à une locution adverbiale, *du tout*, qui correspondait dans les langues romanes à l'adverbe latin *omnino* et signifiait, comme lui, *entièrement*, *complètement*.

Per qu'ieu m sui *del tot* a vos donatz.

(C'est pourquoi je me suis entièrement donné à vous.)

(ARNAUD DE MARUEIL, *Aissi cum selh.*)

Je reconnois que je suis vaincus par les paroles l'evesque, et que il a *du tout* dit la vérité.

(*Chron. de Saint-Denis; Hist. de Fr.*, III, p. 222.)

Gibert respondi que il iroit là *du tout*.

(*Miracles de S. Louis*; 1761, Impr. roy., p. 411.)

Cette princesse jugeoit sans doute qu'il faut que le monde bannisse *du tout* l'amour et sa mère au loin

(Préface des *Essais* de Michel de Montaigne, par mademoiselle de Gournay.)

L'habitude de voir cette locution employée pour renforcer la négation a fait croire généralement qu'elle est négative en soi, et beaucoup de gens la prennent aujourd'hui comme synonyme de ses contraires *minime* ou *nullomodo*. L'Académie, entre autres, lui attribue le sens de *non* ou de *nullement* ; mais, parmi les exemples qu'elle cite à l'appui, les uns sont insuffisants pour prouver ce qu'elle avance ; les autres prouvent le contraire. Je prends le premier exemple de la liste : « *Il n'aura rien du tout*, » et je défie le plus habile traducteur d'en tirer autre chose que : *nihil* (ne rien), *omnino* (du tout), *impetrabit* ou *obtinget ei* (il aura).

Mais voici un exemple, tiré de l'*Étourdi* de Molière, qui rendra plus évidente encore la véritable signification de *du tout*. Dans la scène première de l'acte IV, Lélie, impatienté des représentations de son valet Mascarille, l'interrompt par cette brusque apostrophe :

Ah ! c'est me faire honte
Que de tant me prêcher ! Suis-je un sot à ton compte ?

Et Mascarille de répondre assez impertinemment :

Non pas *du tout*, mais bien quelque chose approchant.

Quel est ici le sens de *du tout* ? C'est évidemment, *ex omni parte* : Vous n'êtes pas *tout à fait* un sot, mais quelque chose approchant.

Il en est de même de ce passage des Chroniques de Saint-Denis :

Moult en occistrent ; mais ils ne purent pas les vaincre *du tout*.
(*Hist. de Fr.*, V, p. 297.)

C'est-à-dire, ils ne purent pas les vaincre *entièrement*¹.

Lorsque *pas du tout* ou *point du tout* servent de réponse à une interrogation comme dans ces phrases :

Point du tout ! j'agis sans intérêt.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, 5.)

1. Voy. encore MOLIÈRE, *Cocu imaginaire*, 16, etc., etc.

Vous m'avez aussi fait des souliers qui me blessent furieusement. — *Point du tout!* — Comment! *point du tout!* — Non, ils ne vous blessent point. (MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, II, 8),

on ne nie que parce que *pas* ou *point* indique *non* sous-entendu, supprimé pour la rapidité du discours : *non pas, non pas du tout*.

Quelquefois, pour plus de brièveté encore, on se sert simplement de *du tout* : « *Ferez-vous cela? — Du tout* » ; c'est-à-dire, *je ne le ferai du tout* (haud sane).

Mais, par eux-mêmes, *pas* et *du tout* sont aussi affirmatifs que le sont, en pareil cas, *aucun, personne, jamais*, etc. Rien ne serait, en effet, plus puéril que de prétendre qu'un mot peut ainsi changer brusquement de nature et de valeur par un simple accident de la conversation.

ALFRED SCHWEIGHÆUSER.